

MUSICOTHÉRAPIE

Diplôme Universitaire



Formation professionnelle continue

www.univ-nantes.fr/fc-sante



UNIVERSITÉ DE NANTES
PÔLE FORMATION CONTINUE SANTÉ

PUBLICS

- Les professionnels des domaines de la santé, de l'éducation et du social, ayant une formation musicale et une pratique artistique régulière
- Les professionnels du domaine artistique dans certaines conditions

Tous ont déjà une expérience professionnelle ou personnelle de la relation d'aide

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplômes exigés pour un accès de droit :

- Diplôme national Bac + 3 minimum (Licence, Maîtrise, Master de Psychologie, Doctorat en médecine...)

Conditions supplémentaires éventuelles :

- Les candidats devront justifier d'une formation musicale et d'une pratique musicale suivie.
- Les candidats artistes (notamment musiciens), feront l'objet d'un accès sous condition de formation attestée et reconnue.

Une validation d'acquis pourra être étudiée notamment pour les professionnels des domaines artistiques, de la santé, de l'éducation et du social ne remplissant pas les conditions de titre, avec :

- Prise en compte des formations antérieures
- De l'expérience professionnelle

Les demandes d'admission seront étudiées à partir d'un dossier de candidature et après un entretien individuel avec plusieurs membres de la commission pédagogique.

Les demandes de dispense (de stage notamment) seront examinées par la même commission.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Le diplôme de Musicothérapie vise à donner aux candidats les compétences nécessaires à l'exercice de la musicothérapie au sein d'équipes soignantes ou éducatives, ou en collaboration avec elles.
- Cette formation réserve une place très importante à l'analyse des pratiques, à tous les niveaux de l'enseignement, avec une Unité de réflexion sur les pratiques cliniques (22 h) et une Unité d'analyse des pratiques institutionnelles (20 h) au travers des stages C, D et E. La rédaction du mémoire de fin d'études s'appuie sur un travail réflexif à partir de l'expérience clinique des stages.

VALIDATION

- Le suivi de l'ensemble des unités est obligatoire durant les 3 années de préparation réglementaire du diplôme.
- Épreuves de validation organisées à la fin de chaque unité.
- Mémoire écrit et soutenance orale en fin de troisième année (juin ou octobre n+3).

PROGRAMME I 1 358 h sur trois années universitaires

MODULE 1 - FORMATION GÉNÉRALE EN PSYCHOLOGIE ET EN PSYCHIATRIE (62 h)

- Unité 1 - Théories du développement
- Unité 2 - Psychopathologie, clinique
- Unité 3 - Psychiatrie, sémiologie, nosographie

MODULE 2 - FORMATION GÉNÉRALE - PRATIQUE DE LA MUSICOTHÉRAPIE (107 h)

- Unité 4 - L'art en thérapie, théories et développements cliniques
- Unité 5 - Anthropologie et ethnomusicologie
- Unité 6 - L'audition et l'écoute : aspects physiologiques et psychoacoustiques
- Unité 7 - La psychopédagogie musicale
- Unité 8 - Le groupe : approches théoriques et applications à la musicothérapie
- Unité 9 - Les techniques psychomusicales

MODULE 3 - FORMATION SPÉCIALISÉE EN MUSICOTHÉRAPIE (122 h)

- Unité 10 - Historique de la musicothérapie, ses développements actuels en Europe notamment
- Unité 11 - Psychothérapie et musique : différents courants en art-thérapie
- Unité 12 - Musicothérapie clinique : théories et méthodes, études de cas
- Unité 13 - Musicothérapie clinique, improvisation et accompagnement

MODULE 4 - SÉMINAIRES, ATELIERS, JOURNÉES À THÈME (227 h)

- Unité 14 - Musicothérapie et institution
- Unité 15 - Réflexion sur les pratiques
- Unité 16 - Corps, musique, thérapie
- Unité 17 - Travail vocal
- Unité 18 - Travail instrumental
- Unité 19 - Communication sonore
- Unité 20 - Initiation à la recherche - Méthodologie de l'étude de cas - Méthodologie du mémoire
- Unité 21 - Approche internationale, échanges d'expériences des pratiques professionnelles
- Exercice professionnel, éthique et déontologie en France
- Unité 22 - Ateliers expérientiels et Journées à thème en art et thérapie

MODULE 5 - 5 STAGES EN INSTITUTIONS (840 h)

- Unité 23 - Stage A : Stage d'immersion dans une institution soignante pour adultes (140 h)
- Unité 24 - Stage B : Stage d'immersion dans une institution soignante pour enfants et adolescents (140 h)
- Unité 25 - Stage C : Stage auprès d'un musicothérapeute (70 h)
- Unité 26 - Stage D : Stage auprès d'un second musicothérapeute (70 h)
- Unité 27 - Stage E : Stage long dans une institution, avec comme objectifs de mettre en œuvre un travail d'atelier de musique ou de musicothérapie, sous l'autorité et la guidance d'un professionnel soignant (420 h)

INFORMATIONS PRATIQUES

Rythme | 1 358 h (518 h d'enseignement théorique + 840 h de stage)

Alternance d'enseignements théoriques et pratiques, d'ateliers, de séminaires, de journées thématiques et de stages en institution avec référent.

14 sessions d'une semaine (5 sessions la 1^{ère} année, 5 sessions la 2^{ème} année, 4 sessions la 3^{ème} année)

Dates | sur trois années universitaires

Ouverture de la formation tous les 2 ans, de décembre (n) à juin (n+3)

Localisation des enseignements

Pôle Formation Continue Santé
9 rue Bias
44035 NANTES Cedex 1

Tarifs

- Professionnels en formation continue : **8 100 €***

*Droits universitaires annuels inclus / Tarifs en vigueur jusqu'au 31 août 2016

Dépôt des candidatures

D'avril (n) à septembre (n) précédant l'ouverture

Examen des candidatures en juillet (n) et en octobre (n)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Pr Olivier BONNOT

Professeur des Universités, Praticien Hospitalier, Unité Universitaire de Psychiatrie Enfants et Adolescents, Hôpital Saint-Jacques, CHU de Nantes

COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE ASSOCIÉ À LA FORMATION

M. François-Xavier VRAIT

Directeur de l'Institut de Musicothérapie de Nantes

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Assistante de formation

Laurence MARINGUE

02 53 48 47 42

laurence.maringue@univ-nantes.fr



PÔLE FORMATION CONTINUE SANTÉ

9 rue Bias | BP 53508 | 44035 Nantes Cedex 1

Localisation : UFR de Pharmacie | 1^{er} étage